**SVS 3021 Stage 3 Consolidation partie 1 / Trimestre d’automne**

**Évaluation formative à la mi-session**

**Rapport de la superviseure dans le milieu de stage[[1]](#footnote-1)**

**École de travail social, Université de Montréal**

|  |
| --- |
| ***La rencontre d’évaluation formative doit avoir lieu à la mi-session, soit à la 7ème semaine de stage.*****Au trimestre d’automne**, cette rencontre vous permet de faire le point avec l’étudiante sur son intégration dans le milieu et d’évaluer sommairement où il ou elle en est par rapport aux différents savoirs (savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir dire), ainsi que par rapport à l’atteinte de ses objectifs de stage. S’il y a lieu, cette évaluation peut aussi permettre de faire des réajustements au contrat de stage (par exemple, de préciser ou ajouter des objectifs, de réviser certains des moyens pour atteindre les objectifs, de préciser ou d’ajouter des activités qui permettront à l’étudiante de faire les apprentissages en lien avec les objectifs de stage, etc.).L’évaluation formative n’est pas notée, mais elle n’en demeure pas moins un élément important pour évaluer la progression de l’étudiante. En ce sens, elle doit être discutée avec l’étudiante qui, pour sa part, doit s’y préparer en produisant son autoévaluation mi-session et en partageant le contenu de cette autoévaluation avec sa superviseure. Une fois complété, votre rapport d’évaluation mi-session **doit être contresigné par l’étudiante** et **vous devez en acheminer une copie** à la superviseure responsable de l’encadrement du stage pour l’École et de la liaison avec les milieux de stage (SRES), selon les modalités prévues par l’École et discutées lors de la visite-terrain. Ce rapport est conservé au dossier de l’étudiante à l’École. Pour toute question, vous pouvez contacter la SRES à l’École de travail social. |

|  |
| --- |
| **Préambule**Après seulement six ou sept semaines de stage, il peut être difficile d’évaluer l’ensemble des objectifs décrits au contrat de stage de l’étudiante. Toutefois, il est déjà possible de faire une évaluation sommaire de certains de ces objectifs. Ainsi les éléments suivants sont donnés à titre d’exemple pour guider ce qui peut déjà faire l’objet d’une évaluation formative à ce moment-ci dans le déroulement du stage. **Au niveau du savoir**, l’étudiante devrait avoir commencé à acquérir des connaissances sur son organisme de stage (par exemple : le mandat, les politiques et procédures, les services offerts, les normes éthiques et professionnelles du milieu, les principales clientèles, la structure organisationnelle, les législations qui encadrent les pratiques ou touchent les personnes usagères, etc.). L’étudiante devrait aussi avoir commencé à se familiariser avec les approches et les modèles de pratiques privilégiés dans le milieu. Enfin, l’étudiante devrait commencer à se familiariser avec les problématiques qui touchent les personnes, groupes ou communautés desservis par son milieu de stage. **Au niveau du savoir-être**, plus particulièrement en lien avec son intégration dans le milieu de stage, l’étudiante devrait avoir commencé à démontrer une certaine aisance dans ses rapports interpersonnels avec les collègues de son milieu de stage (autres stagiaires, membres de l’équipe, etc.) et avoir su profiter des occasions et des moyens qui lui sont offerts dans le milieu de stage pour établir des contacts avec les collègues et avec la clientèle. Au niveau de son engagement dans ses apprentissages et de la réalisation de ses objectifs de stage, l’étudiante devrait faire preuve d’un premier niveau d’autonomie et de proactivité, il ou elle devrait commencer à accepter d’expérimenter et de faire des erreurs, d’en prendre conscience et de s’en servir pour s’améliorer, etc. **Au niveau du savoir-faire**, l’étudiante devrait être en mesure de commencer à s’approprier minimalement les outils utilisés dans son milieu de stage (par exemple, pour l’évaluation des situations, pour planifier l’action, etc.).**Au niveau du savoir-dire**, l’étudiante devrait commencer, par exemple lors des rencontres de supervision, à s’exprimer avec clarté et cohérence, à faire preuve d’esprit de synthèse, à présenter des écrits sans faute d’orthographe, de grammaire et de syntaxe, etc.**Au niveau de la supervision**, l’étudiante devrait avoir commencé à démontrer son engagement dans la relation de supervision en, par exemple, s’y préparant et en y participant activement, en demandant de l’aide de façon appropriée à sa superviseure, en faisant preuve de réceptivité lorsque des rétroactions lui sont faites et en tenant compte des rétroactions reçues pour s’améliorer, etc.**\*\*\*****Au-delà des objectifs de stage proprement dits** **et des savoirs auxquels ces objectifs sont associés**, il est possible que vous souhaitiez évaluer des aspects concernant plus particulièrement certaines attitudes ou comportements de l’étudiante. L’évaluation des attitudes et des comportements ne vise pas à juger l’étudiante, mais plutôt de lui partager vos observations en lien avec soit : a) des comportement ou attitudes que vous appréciez chez elle et, s’il y a lieu, d’autres comportements/attitudes qui pourraient être améliorés; b) des comportements ou attitudes qui risquent de venir entraver ou compromettre ses apprentissages, l’avancement dans l’atteinte de ses objectifs ou son développement professionnel. Ainsi, ***à titre d’exemple et de manière non exhaustive***, vous pourriez souhaiter commenter : * La capacité à bien planifier ses activités et ses tâches, à organiser son environnement de travail pour être efficace, à respecter des échéanciers, à réaliser les tâches qui lui sont confiées en démontrant de l’intérêt, en faisant preuve de persévérance, de débrouillardise et d’un niveau d’autonomie approprié à ce moment-ci du stage, etc.
* La capacité à démontrer son investissement dans ses apprentissages et à faire preuve de proactivité (être et se sentir responsable de son développement professionnel), à prendre quelques initiatives dans le cadre de son rôle de stagiaire et à faire fait preuve de créativité lorsque c’est approprié, à s’adapter face à des situations imprévues, à demander de l’aide lorsque la situation l’exige, etc.
* La capacité à présenter son point de vue de manière respectueuse, à recevoir des critiques constructives, à reconsidérer son propre point de vue, à reconnaître sa responsabilité dans les situations où des améliorations doivent être apportées, etc.
* La capacité à aller au‐devant de la clientèle et des collègues du milieu de stage, à se présenter aux autres de façon appropriée, à démontrer son écoute de l’autre, à faire preuve de respect et de non‐jugement, à utiliser un langage verbal ou non verbal approprié dans ses rapports avec les autres, à respecter les limites de sa compétence et de son rôle, etc.
* La capacité à exprimer ses émotions lorsque nécessaire et approprié, à manifester une gestion adéquate de son stress, à composer avec ses limites, à prendre du recul lorsque nécessaire, à anticiper des situations à risque au niveau de sa capacité à garder une bonne distance professionnelle dans la relation d’aide, etc.
* Le souci de se présenter en stage avec un niveau d’énergie adéquat, dans un état physique et mental qui dispose à l’apprentissage.

 * Le souci d’utiliser les outils technologiques (ordinateur, texto, Facebook, cellulaire...) dans le respect du contexte du milieu de stage et dans le respect des normes éthiques et professionnelles en travail social (confidentialité, etc.).
* Des manquements au niveau des attitudes, comportements ou compétences de l’étudiante qui pourraient avoir compromis ou compromettre la qualité des interventions auprès des personnes usagères ou leur bien-être (retards fréquents, difficultés à respecter les normes professionnelles du milieu de stage, difficultés à saisir ou à appliquer des principes éthiques encadrant les rapports avec les personnes usagères, etc.).

**NB.** Les éléments présentés dans ce préambule ne couvrent pas tout, la superviseure pourra bien sûr préciser d’autres éléments d’évaluation formative qu’il ou qu’elle trouve essentiel à souligner.  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’étudiante :** |       |
| **Milieu de stage :** |       |
| **Nom et coordonnées de la superviseure :** |       |
| **S’il y a lieu, nom et coordonnées de la répondante dans le milieu de stage :** |       |

**1. Évaluation formative par rapport aux objectifs du stage de l’étudiante[[2]](#footnote-2).**

* L’étudiante présente une progression satisfaisante. [ ]
* L’étudiante présente un ou des retards, mais non préoccupants. [ ]

Si vous avez coché l’une de ces deux réponses, commentez brièvement votre évaluation en indiquant les points forts de l’étudiante et, s’il y a lieu, les aspects à améliorer :

|  |
| --- |
| **Commentaires :**      |

* L’étudiante présente un ou des retards préoccupants. [ ]
	+ Si oui spécifiez les objectifs concernés et identifiez les mesures mises en place ou pouvant être mises en place pour remédier à la situation et soutenir l’étudiante dans l’atteinte de ses objectifs :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Objectifs de stage** | **Éléments à travailler / Difficultés observées** | **Moyens mis en place / à mettre en place et échéancier pour la mise en œuvre de ces moyens** |
|       |       |       |

**2. Évaluation formative par rapport aux attitudes et comportements de l’étudiante.**

***Attitudes et comportements que j’apprécie chez la stagiaire :***

|  |
| --- |
| **Commentaires :**      |

* ***Et, s’il y a lieu, attitudes et comportements qui, sans être problématiques, pourraient être améliorés :***

|  |  |
| --- | --- |
| **Attitudes/comportements à améliorer**  | **Moyens mis en place / à mettre en place et échéancier pour évaluer les améliorations requises**  |
|       |       |

**OU :**

***Attitudes et comportements qui risquent de venir entraver ses apprentissages, l’avancement dans l’atteinte de ses objectifs ou son développement professionnel :***

|  |  |
| --- | --- |
| **Attitudes/comportements à améliorer**  | **Moyens mis en place / à mettre en place et échéancier pour évaluer les améliorations requises**  |
|       |       |

**3. Recommandation de la superviseure**

|  |
| --- |
| **\*\*\* Si des difficultés sérieuses pouvant compromettre la poursuite du stage émergent en cours de stage, la superviseure du milieu de stage doit contacter la SRES à l’École dans les plus brefs délais, si ce n’est pas déjà fait. En ce sens, le point « 3. Recommandation de la superviseure » réfère à des situations de stage qui, dans l’ensemble se déroulent bien, même si une consultation avec la SRES à l’École peut s’avérer nécessaire.** |

Je recommande la poursuite du *SVS 3021 Stage 3 Consolidation partie 1* et, à ce stade-ci, une consultation auprès de la superviseure responsable de l’encadrement du stage pour l’École (SRES) n’est pas nécessaire. [ ]

Je recommande la poursuite du *SVS 3021 Stage 3 Consolidation partie 1*, mais je souhaite consulter la SRES. [ ]

**\*\*** Vous pouvez, également, utiliser la zone de commentaires pour ajouter d’autres explications.

|  |
| --- |
| **Commentaires :**      |

|  |
| --- |
| *Le contenu de ce rapport d’évaluation a été discuté avec l’étudiante lors de la rencontre d’évaluation formative mi-stage qui s’est tenue le*     *.**Une copie de ce rapport a été transmis par courriel (ou indiquer si autre modalité) à la SRES le :*      *.*Ce rapport est confidentiel. Il est donc **impératif** de n’utiliser que **les adresses courriel institutionnelles** des parties concernées lors de son envoi par courriel. |

**Signatures**

Superviseure :

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Stagiaire :

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date :

 \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. S’il y a lieu, il est important que la répondante dans le milieu de stage puisse contribuer aux différentes évaluations du stage. Si cette contribution ne peut pas se faire en personne, il est tout de même essentiel de prévoir une autre modalité pour que la répondante puisse contribuer à l’évaluation. [↑](#footnote-ref-1)
2. Tel que mentionné au début de ce formulaire, l’évaluation formative des objectifs de stage de l’étudiante doit tenir compte du nombre de semaines de stage jusqu’à date. Autrement dit, il s’agit d’évaluer les objectifs qui, au moment de la mi-session, devraient être en bonne voie d’être atteints. [↑](#footnote-ref-2)